



RADE DE MARSEILLE

MARSEILLE



## Etape 6 - De Marseille (l'Estaque) à Marseille (Saint Victor) 20 km – 5 h

Balisage Bleu et



A droite, descendre la traverse de Port de Bouc jusqu'au port de plaisance. Virer à gauche à la boulangerie et suivre la Plage de l'Estaque jusqu'au n° 726, virer à gauche et gravir les escaliers de la traverse. Descendre à droite la traverse de la Sacomanne et le boulevard Fenouil. Au rond-point, monter à gauche la rue du Docteur Zamenhof vers Saint-Henri. Après l'entrée de l'entreprise ABB, utiliser les aménagements piétonniers en direction du stade. Au carrefour, monter à droite dans la rue Rabelais vers la clinique vétérinaire. Après le n° 196, emprunter la rue du Cinéma puis à gauche le boulevard d'Annam. Après le n° 43, traverser le parking à droite, ensuite, aller à gauche pour rejoindre le passage piétonnier à droite après le n° 1. Déboucher sur la rue Emmanuel Eydoux et partir à droite. Au rond-point René Allio, se glisser sous la voie ferrée à gauche en direction du parc de La Pelouque. Monter le chemin de la Pelouque et passer sous les second et troisième ponts. Prendre à droite et gravir la rue Albin Meylan, direction A 55. Au rond-point, aller à gauche pour traverser la quatrième sortie, boulevard Henri Barnier, et prendre le chemin qui monte à droite vers la zone commerciale. Monter à gauche le long de la glissière de sécurité de l'avenue Rellys.

[Jonction avec le GR® de Pays 2013 Marseille Provence Métropole.](#)

Balisage Jaune/Rouge et



Au rond-point Delmont, remonter tout droit l'avenue Millie-Mathys.

[Séparation du GR® de Pays 2013 Marseille Provence Métropole.](#)

Balisage Bleu et



Traverser le rond-point suivant, pour s'engager tout droit dans l'avenue Jenny Helia. Au giratoire suivant, prendre la première sortie à droite avenue de Saint-Antoine. Au feu, poursuivre à gauche dans la traverse du Viaduc puis descendre à droite la rue Fortuné Chaillan. Passer devant le collège Jean Moulin, sur un petit pont et sous une route. Après le passage au-dessus de l'autoroute A7, rester à droite, au feu descendre les escaliers à gauche pour retrouver le Chemin de Saint-Antoine à Saint-Joseph. Remonter à droite. [👁️ **Point de vue sur la grotte des Aygaldes à droite**]. Puis descendre pour sortir à droite dans la rue René d'Anjou, au niveau de la passerelle piétons qui enjambe les voies ferrées. Passer devant la fontaine de Sainte Madeleine et l'église des Aygaldes. Continuer tout droit, passer sous l'autoroute nord, encore tout droit sur l'avenue Ibrahim Ali. Rester à droite, au feu suivre à droite la direction de la gare SNCF, rue le Chatelier. Au feu, passer sous la voie ferrée à gauche. Monter tout droit la rue le Chatelier, en direction du groupe scolaire Saint-Louis Gare, poursuivre jusqu'au feu. Tout droit dans le chemin vicinal N° 45 de Saint-Louis au Rove. Passer devant l'église Saint-Louis, rester à gauche le long du cimetière en direction des arches de l'aqueduc. Prendre à gauche vers le lycée Saint-Exupéry.

[Jonction avec le GR® de Pays 2013 Marseille Provence Métropole.](#)

Balisage Jaune/Rouge et



3

Juste après l'arrêt de bus, à droite, un escalier descend vers le port, en contrebas de l'imposant Lycée, suivre le chemin de gravier qui longe les bâtiments. Remarquer un bunker à gauche. Descendre l'escalier de droite qui passe sur un pont au-dessus de la voie ferrée. À la fourche, prendre à gauche le chemin goudronné qui monte. À la corniche, passer entre deux grillages pour descendre à droite un chemin de ciment. En bas, virer à gauche en épingle à cheveux vers le chemin du Littoral. Rester bien à gauche. La promenade s'élève vers une voie piétonne et s'éloigne de l'autoroute puis débouche sur la traverse Santi. Longer le mur de soutènement à gauche, passer le collège Rimbaud et monter sur 400 m. Remarquer un pont grillagé au-dessus de la voie ferrée.

4

Après le n° 57 et juste avant un virage à gauche, monter à droite par un petit escalier. Continuer tout droit par le chemin des Meules qui s'élève puis descend vers les trois tours de la résidence Cap Janet. A droite, entrer dans le parking et trouver en face deux escaliers successifs qui permettent de traverser les tours. Contourner le stade par la gauche, pour rejoindre une rue qui descend. Juste après le n° 65, prendre à gauche une petite rue qui longe un foyer Adoma, et poursuivre tout droit dans un escalier qui contourne le bâtiment par la droite. En bas de l'escalier, tourner à gauche et continuer tout droit pendant 450 m. Au n° 68 du chemin du Littoral, virer à gauche dans une rue qui monte en escalier. En haut, prendre la première à droite, rue de l'Alliance, puis tout droit s'élever dans la traverse de la Madrague et déboucher sur le chemin de la Madrague Ville.

5

Au feu rouge, prendre à droite et dépasser les immenses hangars des Pucés. Descendre tout droit sur 1 km, au pied de l'autoroute. Après le virage à droite des entrepôts JPA, trouver à droite l'escalier pour accéder à la passerelle au-dessus des voies ferrées. Après, aller à gauche pour traverser la route. Poursuivre, avec prudence, sous l'autoroute du littoral en direction de la tour CMA-CGM, la longer en suivant les quais.

6

Passer devant la salle de spectacle Le Silo. Traverser et contourner Les Docks par l'arrière. Après, virer à droite place de la Joliette pour retrouver les quais. Passer les hangar J1 et l'esplanade du J4. Après le MUCEM, suivre le rivage et faire le tour du fort Saint-Jean. Après les anciens bâtiments des douanes, monter les escaliers à gauche pour atteindre l'église Saint-Laurent. Prendre à droite la rue Saint-Laurent. Après le n° 2 de la rue St-Thomé, s'engager à gauche dans la place de Lenche, panneau Le Panier. Trouver au fond à droite les escaliers de la montée des Accoules, qui s'élève puis redescend vers la rue de la Prison. Contourner l'hôtel de ville et prendre le ferry-boat ou contourner le Vieux-Port. S'engager dans la place aux Huiles, au fond, monter à droite les escaliers de la montée Ludovic Henri Monnier. Monter à gauche la rue Fort-Notre-Dame.

[Séparation avec le GR® de Pays 2013 Marseille Provence Métropole.](#)



Balisage Bleu et

Remonter à droite la rue Sainte jusqu'à l'abbaye Saint-Victor.